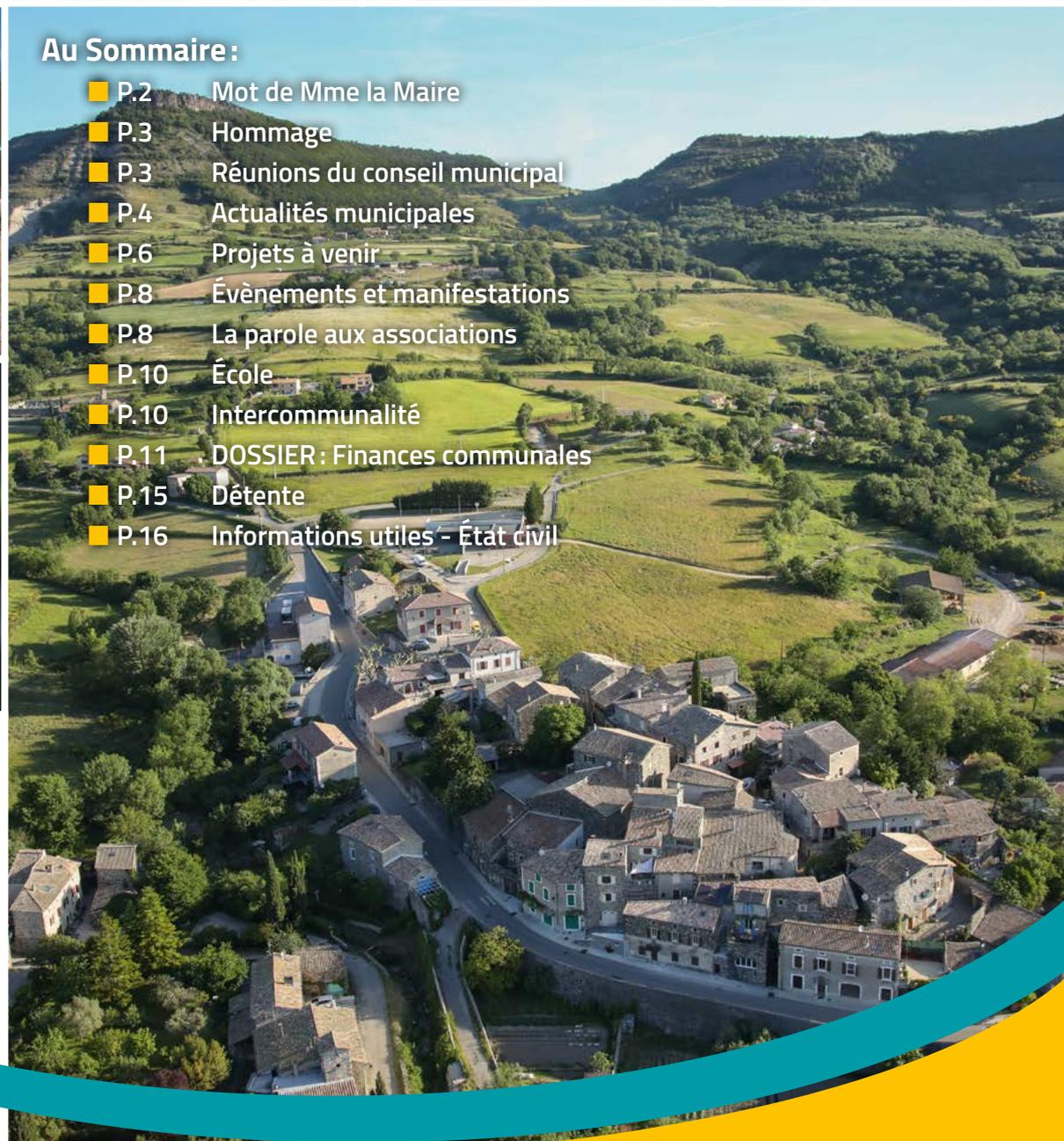


La gazette DU LAVEZON



Au Sommaire :

- P.2 Mot de Mme la Maire
- P.3 Hommage
- P.3 Réunions du conseil municipal
- P.4 Actualités municipales
- P.6 Projets à venir
- P.8 Évènements et manifestations
- P.8 La parole aux associations
- P.10 École
- P.10 Intercommunalité
- P.11 DOSSIER : Finances communales
- P.15 Détente
- P.16 Informations utiles - État civil



Mot de Mme la Maire

Chères Saint Martinoises, chers Saint Martinois,

L'été se termine... dans une ambiance un peu mitigée tant au niveau de la météo que des nouvelles sur le front de la pandémie. Il est toutefois important de lutter contre la morosité ambiante et de se projeter avec énergie et optimisme dans les mois à venir. Nous avons des raisons de croire à des jours plus sereins et au retour des temps de rencontres réguliers et sans contraintes : progression de la vaccination, reprise des activités associatives, lancement de projets communaux, mobilisation des énergies pour des chantiers participatifs etc.

Cette nouvelle gazette a pour but de vous informer sur l'actualité de ce premier semestre de l'année et sur ce qui va s'enclencher dans les prochaines semaines. Elle a aussi comme objectif de vous distraire...

Bien sûr le dossier de cette gazette n'est peut-être pas nécessairement vu comme ludique puisqu'il s'agit de parler budget. Il est important que votre municipalité fasse un retour transparent et précis de ce qui fait fonctionner la collectivité. Les finances sont au cœur des projets d'une commune, « comme on dit : c'est le nerf de la guerre ». Toutefois les finances sont des moyens au service des habitants pour développer des réponses à leurs besoins et non un but en soi.

Dans ce bulletin, nous faisons également un retour sur la vie du conseil municipal. Ainsi au-delà des réunions formelles de ce conseil, l'équipe municipale s'est réunie en début d'année trois demi-journées en « séminaire » pour travailler aux orientations et projets pour la commune. Les onze conseillers issus de deux listes ont pu échanger et s'ajuster sur leur vision de la commune. Ceci a permis de faire le constat que les visions, ambitions et projets pour la commune étaient très proches.

De ce temps de travail commun, les orientations fortes qui vont guider nos initiatives et nos actions sur ce mandat ont été tracées :

- Développer et renforcer les liens entre les habitants

Concrètement c'est : Mettre en place des rencontres élus et habitants par quartier - encourager les fêtes des voisins - maintenir la fête des associations (lorsque les conditions sanitaires le permettent) - soutenir la vie associative - améliorer le cadre de vie du village - développer les chantiers participatifs...

- Préserver et valoriser notre cadre de vie

Concrètement c'est : réouvrir des chemins de randonnées et des promenades - réhabiliter le patrimoine bâti de la commune - valoriser l'histoire de la vallée, sa biodiversité et sa géologie - sécuriser la traversée du village...

- Favoriser le développement et le dynamisme de notre territoire

Concrètement c'est : mettre en place des marchés d'été et d'hiver - réfléchir sur les problèmes de mobilité - développer l'information sur les services et les aides - améliorer le tri sélectif - réfléchir sur l'éclairage public...

Certaines actions sont déjà réalisées, d'autres demanderont plus de temps, d'autres vont se rajouter en fonction de nos échanges, des opportunités et des événements.

Enfin je souhaite conclure cet éditorial en exprimant mon plus vif soutien aux personnes de notre village confrontées à la maladie. Je leur souhaite du courage pour affronter ces difficultés, qu'elles soient assurées de la solidarité de notre collectivité.

Bonne lecture à tous.

Marie-Noëlle Laville, Maire

Hommage

Jean Robert vient de nous quitter en ce premier jour de septembre.

Il a disparu trop tôt, et nous sommes bouleversés.

Nous pensons à sa famille, sa femme, ses enfants et petits-enfants qui l'ont accompagné ces derniers jours unis et courageux.

Jean est parti entouré des siens, serein et rassuré par leur présence et leur affection.

Dans ce journal communal nous voulons lui rendre hommage et rappeler combien il a œuvré pour notre commune.

Jean, enfant de Saint Martin était très attaché à notre village et a, tout au long de ces années en tant qu' élu, fait preuve d'engagement pour le bien commun et le service public.

Maire durant 12 ans il a donné sans compter de son temps, de son énergie, de ses connaissances pour la commune.

Sous son mandat de nombreuses réalisations ont été faites pour améliorer notre qualité de vie et transformer notre commune.

Sa discrétion et sa réticence pour se mettre en lumière était un de ses traits de caractère. Au moment de sa disparition il est important de se remémorer ce qu'il a accompli et de le remercier pour cela.

Tous les Saint Martinois se rappellent sa C1 noire avec laquelle il parcourait les chemins et les hameaux, à l'aguet des trous dans la chaussée, des murs écroulés. Ces allers-venues étaient pour lui l'occasion de rencontres avec les habitants pour être à leur écoute.

Estimé des élus de la communauté de communes, Il ne manquait jamais de leur rappeler la réalité et les difficultés des petites communes rurales. La défense de nos petites communes il la portait également auprès des députés, conseillers départementaux et régionaux qui reconnaissaient sa parole de par la droiture et l'engagement dont il faisait preuve.

Son dernier mandat s'est achevé en juillet 2020.

Depuis lors on l'a vu marcher sur les chemins pour retrouver les parcours de son enfance. Pour retrouver aussi les parcours qu'il avait si souvent arpentés en tant qu'agriculteur, poussant son troupeau de brebis, accompagné de son chien,

Son temps, il le consacrait désormais à son jardin, sa famille et ses amis. Son jardin est à son image : ordonné, soigné, travaillé méticuleusement, avec patience, régularité et savoir-faire, tourné vers le soleil, la vallée et les visiteurs...

Nous nous souviendrons de toi, Jean, chaque fois que nous marcherons sur nos chemins et regarderons notre vallée entourée des sommets de Berguise, du Pic d'Allier, de Barry et bien sûr de Rouille, qui domine ta maison.

Au revoir Jean et merci.

Marie-Noëlle Laville



Réunions du conseil municipal

21 janvier 2021

- Mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,
- Rénovation de la salle communale : validation du projet, dépôt des demandes de subventions,
- Création d'un poste d'agent technique à plein temps (35h),
- Autorisations de :
 - ✗ Cession d'un délaissé de voirie (hameau de La Bastide)
 - ✗ Disqualification et cession d'un tracé d'un ancien chemin (hameau de la Bastide)
 - ✗ Régularisation et vente d'un aménagement réalisé sur le domaine public (hameau de la Bastide)
- Point d'actualité sur les travaux du cimetière du supérieur

25 février 2021

- Approbation du compte de gestion commune année 2020
- Examen et vote du compte administratif fonctionnement et investissement commune année 2020
- Affectation des résultats
- Approbation du compte de gestion assainissement 2020
- Examen et vote du compte administratif exploitation et investissement assainissement 2020
- Affectation des résultats

8 avril 2021

- Vote du budget primitif commune et assainissement 2021
- Détermination des taxes foncières bâties et des taxes foncières non bâties
- Convention avec le SDE 07

29 avril 2021

- Groupement de commande voirie : résultat de la consultation et approbation du marché
- Délibération pour participer à la consultation organisée par le centre de gestion de la fonction publique de l'Ardèche pour un contrat groupe d'assurance des risques statutaires,
- Avenant au contrat avec le cabinet interstices (PLU)

27 mai 2021

- Plan Local d'Urbanisme : bilan de la concertation et arrêt du projet,
- Actualisation du règlement intérieur de la garderie périscolaire communale,
- Délibération sur la prise de compétence mobilité par la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron,
- Délibération sur l'opposition au transfert de compétence document d'urbanisme à la Communauté de communes (PLUI)

Actualités municipales



Bienvenue à Frédérique Gros!

Frédérique Gros est notre nouvelle secrétaire de mairie depuis le 4 janvier 2021. Petite interview...

D'où venez-vous?

Je suis née à Romans sur Isère, et j'habite à Mélas (au Teil) depuis... Très longtemps!!

J'ai 4 enfants de 27, 23, 20 et 14 qui m'ont bien occupée ces dernières années.

Que faisiez-vous avant de venir à Saint Martin?

J'ai une formation de comptable. Pendant 15 ans, j'ai travaillé pour la communauté de commune (d'abord Rhône-Helvie, puis ARC). Avant d'arriver à la mairie de Saint Marin, j'étais responsable administratif au Pays d'Art et d'Histoire (mise à disposition).

Comment se sont passés vos premiers mois parmi nous?

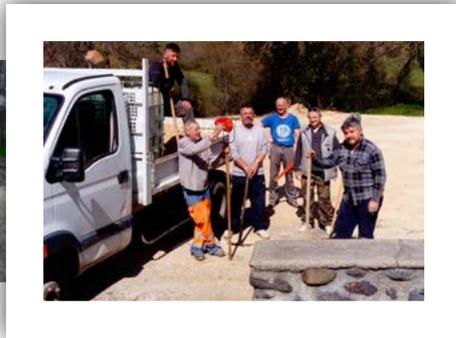
Très remplis!! Il y a une bonne partie de rattrapage à faire, plus l'informatisation de plusieurs procédures et le travail courant. Il y a beaucoup de travail mais j'aime ça et l'accueil qui m'a été fait a été très chaleureux. C'est un vrai plaisir de faire la route tous les jours, le paysage change tellement en fonction des saisons et les gens sont très sympas ici!

Est-ce que vous avez des loisirs?

Le yoga et... la moto ancienne! J'ai une 125 moto becanne de 1952 (avec les vitesses au réservoir).

Terrain multi-activités

Début février sont engagés les travaux de l'extension du terrain multi-activités en contrebas de la salle communale. Tout d'abord une équipe de bénévoles est intervenue pour la démolition et le tri des pierres de l'ancien mur. Puis, début mars, c'est l'entreprise Laffont TP qui débute ses travaux avec l'aplanissement du terrain, la pose de buse et de diverses couches de gravier et sable. En avril fin des travaux avec une nouvelle équipe de bénévoles qui participe à l'aménagement des abords et au désherbage de l'ensemble de la place. Le terrain est fin prêt pour de multiples loisirs!



Boîte à livres

La Boîte à Livres de St Martin sur Lavezon a été redécorée et ouverte en mars! Elle se situe sur le parvis de la mairie. Elle contient des livres pour adultes, des livres pour enfants et des jeux.

Le principe est simple:

- Vous choisissez
- Vous profitez
- Vous rapportez (ce que vous avez pris ou autre chose) afin que tout le monde puisse profiter!



N'hésitez pas à venir vous servir!

Nouvel Abris bus

L'abri bus tant attendu à l'inférieur est installé et prêt pour la rentrée scolaire. Merci à Franck d'avoir donné son autorisation pour occuper un bout de son terrain, à Patrick et Éric pour la réalisation en pierre du socle de réception de l'ouvrage et à la région AURA pour la fourniture du chalet en bois bien solide "made in Aubrac".



Traversé du village

Courant dernier trimestre de l'année, les panneaux de limitation de vitesse à 30 km/heure ainsi que le radar pédagogique seront installés pour améliorer la sécurité de la traversée du village. Merci d'être vigilant à respecter la limite de la vitesse.



Actualités municipales > SUITE

Nouveau site internet

Le nouveau site internet de la commune est en ligne depuis le 21 juin 2021. Il a été conçu pour les habitants, mais également pour toute personne qui souhaite mieux connaître notre commune.



Disposer d'un site internet actif et complet est précieux et désormais indispensable pour :

- Faire vivre au quotidien les liens entre habitants et équipe municipale,
- Apporter un ensemble d'information sur l'actualité de la commune,
- Faciliter les recherches en insérant tous les liens utiles vers d'autres sites,
- Faire connaître notre commune, son authenticité et son charme bucolique au-delà de notre vallée.

Il sera alimenté et actualisé régulièrement par les élus. N'hésitez pas à aller le visiter !

www.saintmartinsurlavezon.fr

Une rubrique vous manque ? Vous ne trouvez pas l'information que vous cherchez ? Vous avez des anecdotes, photos, textes que vous souhaitez partager ? Vous souhaitez figurer sur le site ? Vous avez besoin d'aide ?

N'hésitez pas à nous contacter via le formulaire de contact sur le site même ou à nous envoyer un mail à mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Les brigades vertes

Chaque année les « brigades vertes » interviennent sur le territoire de la commune pendant une semaine de 4 jours avec une équipe d'une demi-douzaine de personnes équipées de débroussailleuses et tronçonneuses pour nettoyer les terrains accidentés et peu accessibles : *les fossés et la butte du terrain communal en bordure de la route de Barry, les rives du Boudary et le chemin qui rejoint le terrain de la salle communale au quartier du verger, les rives du ruisseau du Serre, le chemin de la Bastide en direction de la falaise au début du chemin du moulin, les terrains autour des poubelles et de la station d'épuration du supérieur...*

Rénovation du préau

Les événements sanitaires ont mis en évidence l'utilité et les possibilités qu'offre ce lieu pour des activités en extérieur et l'urgence de faire des travaux pour une meilleure viabilité. Pour réaliser cette réhabilitation un dossier a été déposé dans le cadre du « plan de relance » poste COVID - 19 et a été accepté. Les travaux sont terminés : reprise complète de la toiture charpente et couverture tuiles, aménagement du sol avec une surface propre et nette bordée autour du pied du platane d'une pelouse. Il offre maintenant le libre passage entre la rue des plans et la départementale au niveau de la salle communale. Une barrière en fer forgé protégera l'accès à la salle du conseil municipal.

Ont participé à ce chantier les entreprises :

- Damien Meunier (toiture terrassement sol apport de terre végétale...)
- Jean Michel Audouard (électricité)
- Charbonnier (plomberie aménagement d'un point d'eau)
- Vincent Coursange (ferronnerie)



Logo de la commune



Saint Martin sur Lavezon a un nouveau logo ! Il a été offert par Mathilde Gonzalez, qui a grandi à Saint Martin sur Lavezon. Ce logo sera repris sur les documents officiels et dès que l'occasion s'en présentera ! Il orne déjà les verres réutilisables inaugurés pendant le marché d'été qui a eu lieu le 22 juillet dernier.

Bibliothèque

La bibliothèque rouvrira le samedi 18 septembre aux horaires habituels. Afin de tenir compte des conditions sanitaires actuelles et de permettre un accueil pour tous un système de "drive" sera aménagé : une table sera installée à l'entrée, l'échange des livres se fera par dessus. Comme la bibliothèque de St Martin sur Lavezon fait maintenant parti du réseau des bibliothèques de la communauté de commune ARC, vous pouvez maintenant **commander vos livres** sur le site internet du réseau cruas-pom.c3rb.org/ avec votre carte d'adhérent (à venir faire gratuitement en bibliothèque).

Pour les dernières informations du réseau des bibliothèques Ardèche Rhône Coiron, rendez-vous sur la page Facebook : www.facebook.com/Réseau-des-bibliothèque-Ardèche-Rhône-Coiron-81017375902999



Actualités municipales > SUITE

Chantiers participatifs:

Depuis ce début d'année un bon nombre de chantiers participatifs se sont déjà déroulés sur notre commune...

La rénovation de la salle des associations avec un bon coup de peinture et de nettoyage, remplacement de l'éclairage et des chauffages, ainsi que l'installation de placards pour permettre le rangement du matériel de certaines associations. Dans la foulée, grâce au bénéfice de la dernière fête des associations, nous avons **aménagé le local sous l'escalier**. Après un peu de maçonnerie et une couche d'enduit sur les murs nous avons mis en place un plan de travail avec évier et bac à plonge alimentés en eau chaude, ainsi que l'ajout de prises de courant. Cette amélioration sera forte utile pour les activités associatives.

Au printemps journée **désherbage et entretien** du terrain multi-activités.

Avant l'été, le **lavoir du village** a eu droit à une vidange et un bon nettoyage.

Le samedi 31 juillet, de bonne heure et de bonne humeur, munis de débroussailluse, tronçonneuse, fourche et de bonne volonté, une équipe de 11 bénévoles s'attaque au **nettoyage de la route de Charay** sur près d'un Km.

D'autres chantiers nous attendent...

Un grand MERCI à tous les participants qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire pour notre collectivité



Déchets verts

Une expérimentation a été faite en avril afin de permettre le dépôt, durant quelques semaines, de déchets verts des particuliers qui taillent arbres et arbustes en cette période de printemps.

Plusieurs objectifs à cette opération:

- Permettre aux habitants ne disposant pas de remorques ou d'engins de transport de déposer leurs déchets verts à proximité de chez eux,
- Réduire les allers retours de véhicules à la déchèterie de Cruas,
- Éviter le recours au brûlage des déchets qui est proscrit,
- Récupérer le broyat pour du réemploi dans les jardins

Cette opération s'est révélée très positive et a répondu aux objectifs fixés.

C'est l'entreprise d'insertion Rebond qui a été chargée de traiter ces déchets car elle dispose d'un broyeur de grande capacité. La masse de déchets apportés a nécessité 4 journées de travail.



Projets à venir

Salle communale

La rénovation de la salle communale a été décidée par le conseil municipal. Pour ce faire un avant-projet sommaire a été préparé. Un coût prévisionnel de 155 000 € HT a été identifié. Cet avant-projet nous a permis de déposer les demandes de subventions auprès de la préfecture et de la région.

Nous avons reçu en juin dernier un accord d'attribution de DETER (subvention de l'état « dotation aux territoires ruraux ») pour le montant demandé soit 62200 € correspondant à 40 % du coût prévisionnel du projet. À ce jour nous n'avons pas de réponse de la région en raison des récentes élections régionales et nous espérons l'attribution d'une subvention équivalente à celle de l'état. Si Le total des aides atteint 80 % du coût estimé pour la rénovation il sera possible pour la commune de lancer l'opération au cours de l'année 2022.

Rencontres de quartier

Des rencontres entre l'équipe municipale et les habitants de la commune seront organisées à l'automne. Elles seront proposées quartier par quartier pour échanger directement avec les habitants, recevoir leurs demandes et leurs besoins, ainsi que répondre à toutes les questions. L'équipe municipale vous recontactera bientôt pour vous en dire plus!



Voirie

Depuis 5 ou 6 ans les petites communes ne sont plus aidées par le département pour l'entretien de leur voirie, et les dotations de l'état baissent régulièrement, de fait nos routes communales se sont fortement dégradées.

Pour obtenir de meilleures conditions de prix auprès des entreprises de TP avec un budget de travaux plus important plusieurs communes de la communauté de communes ARC (Alba, Baix, Cruas, Meysse, Rochemaure, Saint Martin sur Lavezon, Saint Pierre la Roche, Saint Symphorien sous Chomérac, Saint Thomé, Saint Vincent de Barres, Valvignères) ont mis au point un groupement de commandes et les conseils municipaux ont programmé pour les trois ans une action de travaux de voirie. C'est la Société S C R de Loriol qui a été retenue et à qui nous avons passé commande pour cette année.

La **réfection complète** (réglage, apport de grave, compactage pour une remise en forme, bi-couche et enduit) de la route qui relie la départementale au chemin de la rivière (en dessous du quartier Lachamp) a été réalisée.

Pour limiter la dégradation de nos routes une opération de **curage et d'ouverture de fossés** sera effectuée ce prochain trimestre sur environ 1500 mètres Aux Audouards, route de Barry, route de Cougourdas au-dessus du cimetière...



Attention, Rieutord :

Le département envisage pour le début 2022 de refaire la route Départementale D 3 direction St Bauzile. Une fois ces travaux réalisés il ne sera pas possible d'envisager des travaux sur cette portion de route sur les prochaines années (traversées de route, enfouir des réseaux de téléphone, d'eau...). Si les riverains ont des projets ils devront être fait avant la fin de l'année 2021.

Presbytère

Le presbytère fait partie du projet d'ensemble porté par la municipalité visant à réhabiliter progressivement les bâtiments communaux. Ce bâtiment est en mauvais état depuis longtemps, provoqué à la fois par sa construction initiale (fondations peu profondes), les infiltrations d'eau, et les dégâts dus à un explosif posé dans une cave lors de la seconde guerre mondiale.

Des études précédentes, datant déjà de plusieurs dizaines d'années faisaient état de cette dégradation et identifiaient les points cruciaux à traiter. Des travaux de consolidation (par petites portions) ont été réalisés au cours des années mais n'ont pas résolu les problèmes de fond de la structure du bâtiment.

Aussi avant d'envisager tous travaux de réhabilitation qui pourraient s'avérer inutiles voire dangereux, nous avons fait appel à un bureau d'études spécialisé en étude de sol pour avoir des éléments solides sur la conduite à tenir. Son intervention a été réalisée début juin. Des sondages et prélèvements du sol à différents endroits du bâtiment ont été faits. La conclusion de l'étude vient de nous parvenir tout récemment et nous allons prendre en compte ses préconisations pour avancer sur le projet.

PLU :

Le PLU a été arrêté lors du conseil municipal du 27 mai 2021.

L'enquête publique aura lieu en octobre. Elle sert :

- À informer la population
- À recueillir son opinion sur le projet de PLU avant son adoption définitive

Un avis d'ouverture d'enquête précisant des dates de permanence de l'enquêteur sera prochainement diffusé. Vous pouvez sur ce même laps de temps consulter tous les documents constitutifs du PLU en mairie.

Sur le site internet, vous pouvez déjà consulter les documents suivants :

- Le rapport de présentation
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Le règlement

www.saintmartinsurlavezon.fr/démarches/urbanisme/plu/



Évènements et manifestations

Marché d'été de St Martin

Au printemps dernier, au conseil municipal, on s'était questionné : comment créer, au village, de la convivialité pour permettre aux habitants de se retrouver ? Comment faire connaître et valoriser les fabrications et produits des artisans, commerçants et producteurs fermiers de notre territoire et des environs ? Nous avons opté pour organiser un marché d'été.

Un groupe de travail d'élus a été formé. La date du marché a été fixée en tenant compte des différentes manifestations des communes avoisinantes. Des membres des associations nous ont rapidement rejoints pour nous prêter main-forte afin que le projet mûrisse et devienne réalité. Un listing exposants s'est étoffé au fil des semaines et puis l'animation musicale a été organisée grâce au concours de musiciens prêts à jouer sans cachet.

Enfin, le **jeudi 22 juillet**, la météo nous a soutenus, il faisait un peu trop chaud à 18 heures puis la soirée est devenue agréable.

La buvette a fédéré les retrouvailles et a permis d'inaugurer les verres réutilisables au nouveau logo de la commune. Les personnes se sont installées sur les tables pour partager leur repas... Jusqu'à la guirlande et l'accordéon qui ont véritablement donné à cette belle soirée une ambiance de guinguette!

Ce premier marché a été une vraie réussite avec plus d'une vingtaine d'exposants motivés, des visiteurs heureux et une équipe d'organisation fatiguée mais comblée par les retours extrêmement positifs sur cette manifestation.

Promis, il y en aura d'autres ! Et pourquoi pas un marché d'hiver ?



La parole aux associations

Fête des associations de Saint Martin sur Lavezon

Malheureusement comme en 2020, l'édition 2021 prévue en septembre n'aura pas lieu, toutes les conditions ne sont pas réunies pour que cette manifestation se déroule dans la convivialité qui la caractérise. On espère se retrouver en juin 2022...

Forum des associations : Fête de la voie douce de la Payre

À l'initiative de 7 villages Saint Lager Bressac, Saint Vincent de Barrés, Saint Bauzile, Saint Symphorien sous Chomérac, Saint Martin sur Lavezon, Baix et Le Pouzin une fête est organisée le **19 septembre** sur la **voie douce de la Payre** (entre le terrain de foot de SLB et l'entrée située au parking de la Plaine) de 10 h à 18h.

A cette occasion diverses activités seront proposées par les associations (démonstration Qi Gong, activités cirque, yoga, stand zéro déchet, scène musicale ouverte, jeu de piste, jeux...) ainsi que la présence de producteurs (biscuits, fruits et légumes...) et d'artisans (potier, fabricant de skate, stylo en bois, savon...) locaux.

Deux buvettes avec petite restauration seront également présentes.

Bien entendu, cette fête aura lieu si les conditions et les mesures sanitaires à respecter le permettent.



La parole aux associations > SUITE

La Petite Boule Saint Martinoise



Rencontre de championnat, le 6 juin en comité un peu restreint nous recevions l'équipe de St Julien en St Alban. Ce fut une défaite. Lors de la deuxième et troisième journée le 20 juillet deux victoires face à Viviers le matin et Rompon l'après-midi, bravo à notre équipe. Suite du Championnat début septembre.

Le 03 juillet petite reprise avec le premier sociétaire sous une météo un peu pluvieuse, une vingtaine de personnes participent au concours et le soir retour du soleil et 45 personnes au casse-croûte. Une bonne journée de retrouvailles dans la bonne humeur.

Le 07 août à notre plus grand regret annulation du méchoui, lié aux nouvelles règles sanitaires! La journée n'aurait pas pu se dérouler dans de bonnes conditions et aurait perdu toute sa convivialité habituelle. Petite consolation, le temps était pluvieux!!! Si les mesures le permettent nous essayerons de tenir le calendrier prévu, notamment un repas le 06 novembre (sous réserve bien entendu!). Au plaisir de se revoir sur les terrains de boules...

Tisse ta toile

Bientôt 5 ans que l'association Tisse Ta Toile s'interroge sur des modes de vie plus respectueux de l'homme et de l'environnement en proposant des ateliers, des repas partagés, des rencontres, des échanges de compétence et de savoir-faire pour devenir ainsi acteurs de la Transition.

N'hésitez pas à consulter notre site pour suivre les dernières actualités et les autres : www.tissetatoile.com

Cette année 2021 nous avons déjà proposé :

- Deux sorties pour découvrir les plantes sauvages comestibles avec Anne.
- Un atelier "osier créatif" avec Sylvie.
- Deux balades familiales sur les hauteurs du Lavezon avec Christophe.
- Et nous avons participé à la 1ère édition de "Fêtons ensemble la Nature" à Meysse.

En septembre deux nouvelles balades seront proposées par Christophe et nous participerons à la "Fête de la voie douce"

Cet automne, un nouvel atelier « internet, l'électricité masquée » sera animé par Anne.

Si vous souhaitez être informé de nos activités vous pouvez nous contacter par mail :

tisse.ta.toile07400@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver.



Loisirs Animations Culture du Lavezon (L.A.C.)

À partir de septembre, le L.A.C. espère proposer comme chaque année ses activités hebdomadaires :

- Lundi : marche de 13h30 à 17h/18h.
- Mercredi : Gym de 18h45 à 20h.
- Jeudi : Qi Gong de 10h à 11h30.

Tout dépendra des conditions sanitaires, pour le moment la reprise de la gym en intérieur est compromise.

Toutes les personnes intéressées peuvent **contacter Maryse** au 06 35 93 97 16.

L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.)

L'A.P.E. organise les fêtes de l'école, subventionne les sorties diverses, les cadeaux de fin d'année aux enfants de l'école et au personnels. De ce fait, l'association n'existe pas sans l'investissement des parents d'élèves.

Malgré des conditions sanitaires délicates, cette année les enfants ont pu profiter d'une fête de Noël et d'une fête de fin d'année et l'A.P.E. a subventionné une partie de la sortie de fin d'année proposée aux enfants de l'école et à leur famille. L'A.P.E. a également organisé une vente de sapins de Noël en décembre, la foire aux fleurs et légumes avec vente de plants en mai ainsi que la photo de classe.

Une réunion aura lieu à la rentrée pour élire le nouveau bureau et décider des activités de l'année. Toute aide et toute idée nouvelle est la bienvenue, n'hésitez pas à vous joindre à nous!

ape.saintmartinsurlavezon@gmail.com



École

Pose des volets à l'école



Afin de répondre en partie au problème de la chaleur dans l'école, des stores occultants ont été posés par l'entreprise AUBERT dans la salle des petits de M. Boulat.

Fête de l'école

La fête de l'école s'est tenue cette année le **vendredi 25 juin**, en fin de journée, sur le terrain multi-activités en contrebas de la salle communale. Les enfants ont pu profiter d'un goûter partagé abondant puis ils nous ont offert un spectacle de chansons apprises pendant l'année avec le professeur de musique. Ils ont ensuite profité d'une animation mise en place par Christelle Chauchard.

La soirée était belle et chaude, tout le monde a passé un bon moment!



Rentrée 2021

Cette année, il y aura 44 élèves à l'école: 24 dans la classe des petits et 20 dans celle des grands.

Il y aura un nouvel intervenant musique, Frédérique. Et bon retour à Mme FILLON, professeur des écoles, qui retrouve son poste en complément du mi-temps de Mme SICOIT, à la place de Mme DURAN, dans la classe des grands.

Intercommunalité

Choisir Ardèche Rhone Coiron

Un nouveau site internet a vu le jour: « **Choisir Ardèche Rhône Coiron** » qui propose des commandes en ligne, un paiement sécurisé et livraison ou retrait. Il s'agit d'un site marchand et de référencement pour favoriser le consommateur local. Chaque commerce d'Ardèche-Rhône-Coiron a la possibilité de s'inscrire et de proposer ses produits. On peut déjà retrouver via ce site De la Fourche à la Fourchette, Les Petits Biscuits du Rieutord et les produits Juments/Lave Ardèche.

Vous souhaitez trouver des produits près de la commune? C'est maintenant très simple!

www.choisirardecherhonecoiron.fr



Vaccinobus (Au Teil)

À l'initiative de la communauté de communes et en lien avec l'ARS (agence régionale de santé) un Vaccinobus a été mobilisé pour apporter une offre de proximité pour les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent se faire vacciner. Cette opération s'est déroulée à la salle Paul Avon du Teil en deux temps. (Semaine du 17 au 21 mai pour la première dose et semaine du 28 juin au 2 juillet pour la deuxième dose). Toutes les communes d'ARC se sont mobilisées pour donner l'information aux habitants concernés et transmettre leurs coordonnées pour établir un planning de rendez-vous.

Des habitants de Saint Martin ont bénéficié de cette opération.

DOSSIER : Finances communales

Quelques généralités :

Notre commune a **deux budgets** : celui propre à la **commune** et celui spécifique à l'**assainissement collectif**.

Pour chacun de ces budgets un volet est dédié au **fonctionnement** et un volet est dédié à l'**investissement**.

En début d'année (généralement vers fin mars) le compte administratif de l'année précédente est arrêté sous le contrôle de la trésorière. Tous les résultats doivent être identiques (compte de gestion de la trésorière et compte administratif du maire). Ensuite le budget primitif de l'année est étudié et délibéré par le conseil municipal ceci avant la mi-avril de l'année en cours.

Toutes ces opérations, à toutes les étapes, sont soumises à la validation de la trésorerie.

Les finances d'une commune sont très contrôlées tant en termes de dépenses que de recettes et de respect strict de procédures définies par l'état.

Compte administratif 2020

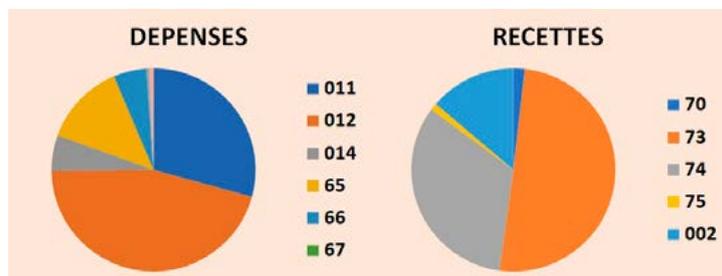
A. Compte administratif commune

Présenté au conseil municipal du 24 février 2021 il retrace les réalisations du budget communal de l'année N- 1. L'année 2020 a été une année très particulière qui a eu un impact sur le budget :

- ✓ Pandémie de COVID et protocoles sanitaires à mettre en place,
- ✓ Élections municipales tardives et nouvelle équipe,
- ✓ Élaboration du budget 2020 en juillet 2020 soit en milieu d'année,
- ✓ Changement en début d'année de la secrétariat de mairie puis absence de plusieurs semaines de la personne recrutée.

Voici ci-dessous représentées sous forme de camemberts les réalisations :

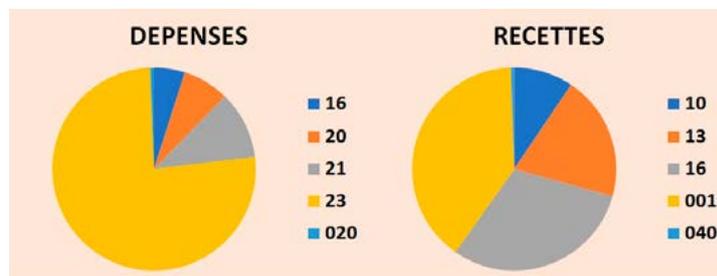
1. Le chapitre fonctionnement s'établit en recettes et en dépenses 2020 à : **282 001,62 €**



Se reporter au numéro des chapitres en partie gauche du tableau ci-dessous

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
011	Charges à caractère général	82 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	128 420,00
014	Atténuations de produits	16 077,00
65	Autres charges de gestion courante	36 953,00
66	Charges financières	14 642,00
67	Charges exceptionnelles	300,00
022	Dépenses imprévues	1 075,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00
	TOTAL DEPENSES	282 001,62
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	5 100,00
73	Impôts et taxes	142 000,00
74	Dotations et participations	93 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 100,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	38 801,62
	TOTAL RECETTES	282 001,62

2. Le chapitre investissement s'établit en recettes et en dépenses 2020 à : **358 465,83 €**



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
16	Emprunts et dettes assimilés	17 612,51
20	Immobilisations incorporelles	26 345,43
21	Immobilisations corporelles	38 825,61
23	Immobilisations en cours	273 458,43
020	Dépenses imprévues	2 223,85
	TOTAL DEPENSES	358 465,83
Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 782,85
13	Subventions d'investissement reçues	71 289,00
16	Emprunts et dettes assimilés	109 248,24
001	Excédent d'investissement reporté	142 231,74
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00
	TOTAL RECETTES	358 465,83

Commentaires:

Ainsi qu'évoqué en préambule le compte administratif 2020 ne permet pas d'avoir une photographie d'un budget d'une année « classique ». En effet le budget ayant été établi en milieu d'année, la réalisation au 31 décembre ne traduit pas totalement les options de l'équipe municipale. Voici toutefois quelques éléments d'éclairage :

✓ Au niveau du fonctionnement:

Des dépenses de personnel un peu moins élevées avec le départ de la secrétaire de mairie en début d'année et son remplacement par un agent en début de carrière. Cette diminution de charges aurait pu être plus importante mais a été limitée en raison de la nécessité d'accroître le temps de travail d'agents afin de respecter les consignes sanitaires exigées au niveau de l'école (séparation des groupes, lavage des mains, désinfection quotidienne des locaux ...)

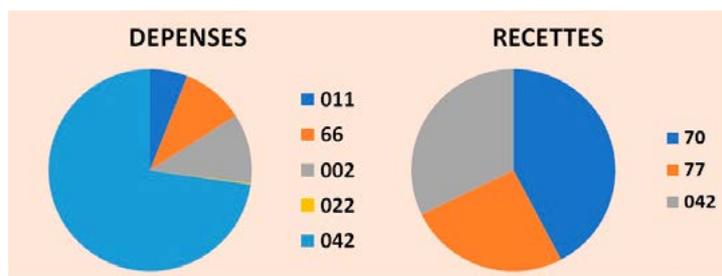
Des charges courantes impactées par les achats de matériel d'hygiène, de protection et de bureautique

✓ Au niveau de l'investissement:

Peu de projets ont pu être mis en place au vu des mesures de confinement et des élections tardives. L'agrandissement du cimetière du supérieur prévu en dépenses et en recettes a été abandonné pour prioriser sa restructuration. La réhabilitation de l'église a été réalisée.

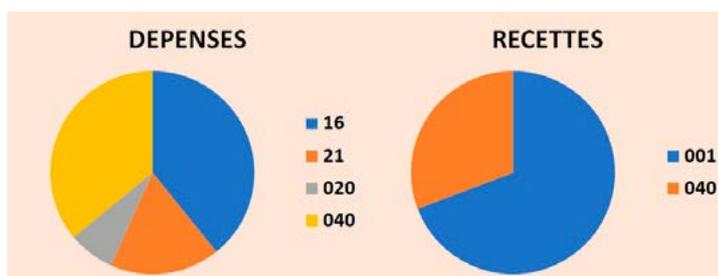
B. Compte administratif assainissement

1. Le chapitre fonctionnement s'établit en recettes et en dépenses 2020 à : **30285,00€**



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
011	Charges à caractère général	1 809,39
66	Charges financières	3 010,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	3 378,61
022	Dépenses imprévues	50,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 037,00
	TOTAL DEPENSES	30 285,00
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
70	Vente de produits finis, prestations de services,	12 803,00
77	Produits exceptionnels	7 730,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 752,00
	TOTAL RECETTES	30 85,00

2. Le chapitre investissement s'établit en recettes à 71606,44 € et en dépenses à : **27 122,00 €**



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
16	Emprunts et dettes assimilés	10 639,64
21	Immobilisations corporelles	4 730,36
020	Dépenses imprévues	2 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 752,00
	TOTAL DEPENSES	27 122,00
Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
001	Excédent d'investissement reporté	49 569,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 037,00
	TOTAL RECETTES	71 606,44

Commentaires:

Au vu du premier tableau on constate que la section fonctionnement de l'assainissement serait déficitaire s'il n'y avait pas un produit exceptionnel (7730 €). Ce qui amène à constater que les recettes de fonctionnement ne permettent pas de faire face aux charges de fonctionnement. C'est donc le budget de la commune qui a dû apporter une subvention d'équilibre.

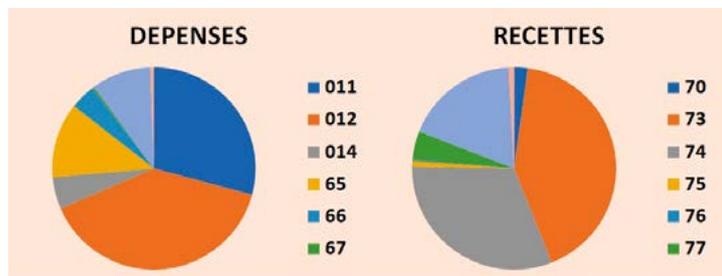
Le budget assainissement devant être équilibré à terme par les recettes procurées par ce service, le conseil municipal a décidé d'augmenter les forfaits annuels d'abonnement et le prix du m³ consommé. Cette augmentation sera effective pour la consommation de l'année 2021.

À noter qu'il est interdit comptablement d'alimenter le budget fonctionnement déficitaire à partir du budget investissement bien que celui-ci soit positif.

Budget prévisionnel 2021

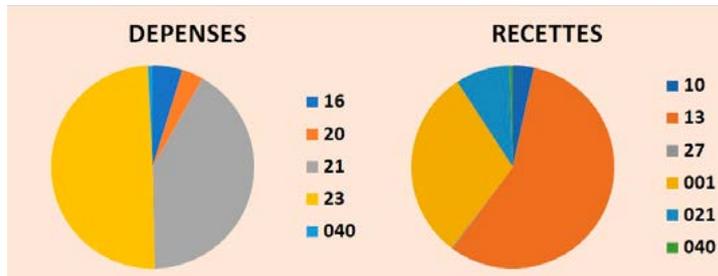
A. Budget prévisionnel commune

1. Fonctionnement



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
011	Charges à caractère général	102 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 000,00
014	Atténuations de produits	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	42 110,00
66	Charges financières	14 103,39
67	Charges exceptionnelles	1 200,00
023	Virement à la section d'investissement	33 353,13
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00
	TOTAL DEPENSES	351 330,52
Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	7 600,00
73	Impôts et taxes	146 982,50
74	Dotations et participations	110 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00
76	Produits financiers	800,00
77	Produits exceptionnels	16 100,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	63 848,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00
	TOTAL RECETTES	351 330,52

2. Investissement



Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
16	Emprunts et dettes assimilés	18 238,19
20	Immobilisations incorporelles	13 000,00
21	Immobilisations corporelles	159 500,84
23	Immobilisations en cours	190 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00
	TOTAL DEPENSES	383 739,03
Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	217 832,00
27	Autres immobilisations financières	758,00
001	Excédent d'investissement reporté	116 881,90
021	Virement de la section de fonctionnement	33 353,13
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00
	TOTAL RECETTES	383 739,03

Commentaire :

Le budget prévisionnel a été conçu pour être au plus près de la réalité, en tenant compte des projets potentiels et dans le respect des consignes de la trésorerie. Voici les éléments principaux d'analyse qui ont été pris en compte pour élaborer ce budget :

En fonctionnement :

- Des chantiers de voirie prévus (curage de fossés)
- Des dépenses de personnel plus élevées car les charges de personnels extérieurs (intervention musicale à l'école- intervention débroussaillage) sont désormais incluses dans ce chapitre.
- Une contribution d'équilibre à la section fonctionnement de l'assainissement,
- Sur les conseils de la trésorerie nous avons modifié la stratégie d'abondement du budget investissement. Ainsi la somme de 33 353,13 € de résultat en fonctionnement 2020 est reportée sur l'exercice suivant toujours en fonctionnement,
- Une baisse année après année des dotations de l'état,
- Une refonte des taxes directes: la commune percevra la part départementale des taxes foncières bâties et non bâties avec un écrêtement qui aura pour effet qu'elle percevra à l'Euro près ce qu'elle percevait antérieurement mais pas plus... Le conseil municipal a donc décidé de revaloriser les taxes foncières pour que le produit de cette revalorisation permette de faire face aux pertes de dotations de l'état et donne à la commune une petite capacité à réaliser des projets tels que l'entretien de la voirie communale qui n'est pas subventionnable.

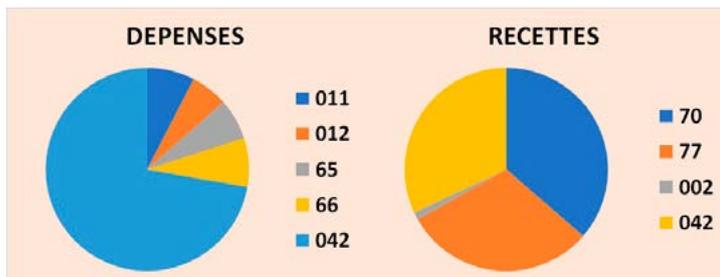
En investissement :

- Des travaux de voirie prévus (réfection de chaussée)
- La rénovation de bâtiments publics (préau – presbytère -salle communale)
- Des demandes de subventions déposées pour que la réalisation des projets de rénovation soit faisable sans amputer trop lourdement le budget investissement de la commune (position du conseil:tendre à obtenir 80 % de subventions sur le coût du projet)

DOSSIER : Finances communales > SUITE

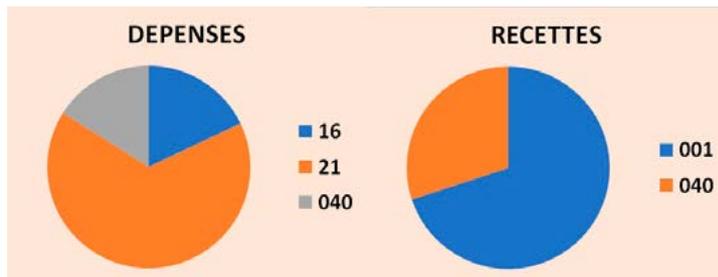
B. BUDGET PRÉVISIONNEL ASSAINISSEMENT

1. Fonctionnement



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
011	Charges à caractère général	2 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 800,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,50
66	Charges financières	2 359,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 037,00
	TOTAL DEPENSES	30 496,93
Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
70	Vente de produits finis, prestations de services,	11 100,00
77	Produits exceptionnels	9 278,87
002	Excédent de fonctionnement reporté	366,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 751,67
	TOTAL RECETTES	30 496,93

2. Investissement



Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
16	Emprunts et dettes assimilés	10 916,79
21	Immobilisations corporelles	40 298,84
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 751,67
	TOTAL DEPENSES	60 967,30
Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
001	Excédent d'investissement reporté	51 215,63
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 037,00
	TOTAL RECETTES	73 252,63

Commentaire :

Pour l'exercice 2021 l'équilibre dépenses /recettes du budget fonctionnement ne sera pas atteint. Le budget communal va donc apporter une nouvelle subvention d'équilibre.

La stratégie d'augmentation expliquée précédemment devrait permettre de limiter l'apport financier de la commune en 2022.



Pour les enfants :

Recette de pâte à modeler écologique :

- 1 tasse de farine
- $\frac{1}{2}$ tasse de sel
- 2 cuillères à café de bicarbonate de soude (ou 1 sachet de levure chimique)
- 1 cuillère à café d'huile végétale (olive, tournesol, colza...)
- 1 tasse d'eau chaude
- Quelques gouttes de colorants alimentaires (vous pouvez aussi remplacer les colorants alimentaires par des colorants naturels comme le curcuma, la betterave, le chou rouge, les épinards...)

Faites chauffer dans une casserole le mélange farine, sel, eau, huile, bicarbonate de soude jusqu'à ce que la pâte se décolle. Enlevez ensuite du feu et laissez refroidir. Une fois que la pâte est froide, il faut la malaxer et faire des petites boules. Vous pouvez ajouter du colorant tout en continuant de la pétrir les boules pour obtenir des couleurs uniformes.

La pâte à modeler se conserve plusieurs mois dans un contenant hermétique au réfrigérateur. Si elle sèche, on peut la malaxer à nouveau avec des mains mouillées.



Pour les plus grands :

Sudoku - Facile

	1		8	3	4	7		9
			2	1	9	8		
	9	8	5				2	4
	2	5					9	1
	8	3				4	6	5
	6		3	9				8
8		1		5		6		
	3	9				5		
4	5	2		7		9	8	

Sudoku - Difficile

		5						
	4					6	7	5
2			8	5			1	
	9			6				
			4		5	1	2	
	2				7			
7	6				4		3	2
		3	6		1	4		7
4						5	6	1

Informations utiles

Mairie:

59 place du Champ de Mars
07400 St Martin sur Lavezon

Tél.: 04 75 52 98 48

Mail: mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Site internet: www.saintmartinsurlavezon.fr

Facebook: www.facebook.com/lavezon07

Horaires d'ouverture du secrétariat au public:

lundi 13h30-16h
mardi 10h-12h
jeudi 10h-12h
vendredi 13h30-16h

Déchetteries:

- « Le Verseau » à Cruas

Horaires d'ouverture:

Du mardi au samedi 8h30-12h et 13h30-17h (fermé le jeudi matin)

- « Les barrières » à Alba-La-Romaine

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 13h30-17h30
Le samedi 8h30-12h

- Le Teil:

Horaires d'ouverture:

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h (fermé le lundi matin)

Attention, nous vous rappelons qu'il devient indispensable d'avoir **un badge d'accès aux déchetteries**, à demander à la Communauté de communes soit par mail ou par courrier et à **retirer à la mairie** (mail: dechets@ardecherhonecoiron.fr ou courrier: Communauté de communes ARC – 8 avenue Marcel Crachin – 07 350 CRUAS)

Eau:

Urgence Ouvèze Payre : 04 75 63 81 29

Bibliothèque:

Horaires d'ouverture:
Mercredi 10 h 30-11 h 30
Samedi 10 h 30-12 heures
Fermé pendant les vacances scolaires

État civil depuis janvier 2021

Naissances

5 bébés sont nés dans notre commune depuis le 1^{er} janvier. Bienvenue !

- Kamil El-Moudden le 31 janvier
- Michel Leclere le 10 février
- Noé Marquelet le 24 février
- Marius Jeanmougin-Loire le 8 mars
- Zacharie Bouit le 20 avril

Baptême civil

- Jade Pfohl a été baptisée civilement le 28 août.

Mariages

4 mariages ont eu lieu cet été. Beaucoup de bonheur à tous !

- Cindy Chasson et Jean David Nicolas le 3 juillet
- Audrey Authouard et Xavier Dubuc le 10 juillet
- Aurélie Clément et Geoffrey Marcos le 17 juillet
- Anne Marie Audouard et Stéphane Del Grande le 28 août

Décès

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris les décès de:

- Yvon Hervé le 9 janvier
- Marthe Barral née Lagrange le 8 juillet
- Jean Robert le 1^{er} septembre